

phones, et «in-housse», comme diraient sûrement nos cousins de France—pour aider les ministères à remplir leur mission particulière.

Et à ce stade, je pourrais donner plusieurs exemples, mais je me limiterai à mentionner les recherches en cours au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, en vue de mieux connaître et de mieux gérer nos ressources hydriques. A cet effet, on le sait peut-être, le Parlement a approuvé une dépense de quelque 24 millions pour la construction du Centre canadien des eaux intérieures, édifice situé à Burlington, près d'Hamilton, où l'on se spécialise dans la recherche sur la pollution.

Les ministères de l'Agriculture, des Pêches et Forêts, de la Santé nationale et du Bien-être social font aussi de la recherche spécialisée. Ce travail n'est pas suffisamment connu et je demanderais, pour ma part, à ces chercheurs de faire en sorte que le public en soit mieux informé. Je sais qu'entre eux, ces chercheurs se connaissent bien, mais il faudrait également que le reste du pays soit plus conscient de leurs efforts.

[Traduction]

Le troisième objectif du gouvernement, à part l'aide aux universités et les recherches internes, concerne les recherches effectuées par des sociétés de la Couronne ou par subvention directe quand un programme particulier est trop important pour être entrepris pas le secteur privé ou qu'il revêt une importance nationale avec des répercussions à long terme et des raisons majeures, sociales ou économiques, qui obligent le gouvernement à agir ainsi:

J'en donne deux exemples. D'abord, dans le domaine de la recherche spatiale nous avons récemment décidé d'appuyer le satellite de télécommunication Télésat. Le gouvernement a ouvert un crédit de 25 millions de dollars pour sa part dans le stade initial de Télésat. Incidemment, presque toutes les dépenses seront sous contrat avec l'industrie.

Un autre exemple est celui de la protection du Nord. Nous sommes tous de plus en plus avertis de la sensibilité du terrain de cette région. Il a été décidé d'étudier les influences éventuellement destructives que pourrait subir ce milieu, y compris la forêt, la toundra et le pergélisol.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a affecté quelque 3 millions de dollars à distribuer en dix ans entre divers chapitres de quatre universités; celles de l'Alberta, de la Saskatchewan, l'Université Laval et de l'Université de Colombie-Britannique. Ce n'est évidemment qu'une partie des recherches entreprises dans le Nord canadien.

[L'hon. M. Pepin.]

• (8.10 p.m.)

Je pourrais vous donner encore bien d'autres exemples de l'activité fédérale dans le domaine de la recherche scientifique et de l'expansion industrielle, notamment les suivants: par le truchement du Conseil national de recherches, le gouvernement fédéral assure un service de renseignements techniques. Il assure également, du côté du génie industriel, un service consultatif d'une importance toute particulière pour les petites compagnies des régions moins industrialisées du pays.

De concert avec les provinces, il assure aussi un appui aux fondations et conseils de recherche provinciaux qui se livrent, moyennant contrat, à des travaux de recherches et de mise au point pour le compte de petites et moyennes compagnies, incapables de se payer des laboratoires chez elles. Cinq provinces bénéficient dans diverses mesures de cette aide fédérale. La Nouvelle-Écosse, grâce à la *Nova Scotia Research Foundation*, financée dans une large mesure par le gouvernement fédéral, est l'une de celles qui en ont le plus bénéficié.

Enfin, monsieur l'Orateur, j'en arrive au rôle du gouvernement fédéral pour aider l'industrie. Ce rôle revêt naturellement une importance toute particulière pour moi, qui suis ministre de l'Industrie et du Commerce. Les noms des programmes de recherche et de mise au point de mon ministère sont connus de tous; ils nous donnent une bonne idée de leurs objectifs.

Il y a la loi stimulant la recherche et le développement scientifiques, qu'on appelle aussi IRDIA, ainsi que le programme d'assistance à la recherche industrielle (PARI) et le programme de recherche industrielle de la défense. Puis il y a le programme pour l'avancement de la technologie industrielle (PATI). Le programme de productivité industrielle de la défense (PPID), relève également de mon ministère. Tous ces programmes, sous la juridiction de mon ministère, du Conseil national de recherche, du Conseil de recherche industrielle ou du Conseil de recherche de la défense ont contribué l'an dernier 45.2 millions de dollars à la recherche et au développement, dans le secteur industriel canadien. Cette année, ce montant pourrait atteindre 72 millions de dollars. C'est là un très important apport à la croissance industrielle de notre pays. Certains députés pourront demander ce que le public obtient en retour. J'aimerais avoir plus de temps pour citer des exemples mais je n'en citerai que quelques-uns.

La compagnie R.C.A. Victor a reçu de l'aide du programme PATI pour lui permettre de réussir à mettre au point des stations terrestres de satellites pour le marché international.